

CHAMBRES D'AGRICULTURE

DÉVELOPPER UN CONSEIL SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LES RELATIONS HUMAINES

L'organisation du travail est devenue un critère majeur de compétitivité pour les exploitations agricoles et plus particulièrement encore pour les exploitations d'élevage.

Les Chambres d'agriculture ont pris l'initiative de développer des prestations de Conseil dans ce domaine au service des agriculteurs.

Dans un contexte d'augmentation de la dimension des exploitations agricoles qu'elles soient d'élevage ou de productions végétales, de diminution de la main d'œuvre familiale disponible, d'augmentation des charges et contraintes administratives, le travail est devenu un critère majeur de compétitivité pour les exploitations agricoles et plus particulièrement encore pour les exploitations d'élevage. Plus encore, au delà des aspects économiques, la qualité de vie des exploitants est devenue un critère incontournable dans l'appréciation de l'efficacité et de la pérennité des exploitations agricoles.

donné, à les aider à améliorer l'efficacité et les conditions d'organisation et de réalisation de leurs travaux quotidiens ou saisonniers.

Pour travailler ces questions, avancer de manière concertée et mettre en commun des expériences ou des outils, un groupe national composé de conseillers « travail » du réseau des Chambres a été mis en place par l'APCA dès 2011.

Une première journée nationale organisée en Novembre 2013 a permis au travers de quelques exemples de montrer un échantillon de l'offre de service des Chambres d'agriculture en matière de conseil travail.

Un catalogue des prestations ainsi qu'un répertoire des conseillers ont été publiés à cette occasion. Des ateliers ont permis d'approfondir quelques-unes des questions fondamentales autour de l'organisation du conseil travail telles que :

- > la sensibilisation des agriculteurs, des élus et des prescripteurs à une meilleure prise en compte du travail,
- > l'organisation d'un réseau autour de l'offre de service « travail »,
- > ou encore les compétences, postures, savoir-être et savoir-faire du conseiller « travail ».

DEUX GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION

Le « conseil travail » couvre deux grands domaines :

L'organisation des moyens de production des exploitations

86

prestations Travail dans le groupe
Chambres d'agriculture

74

intervenants Travail dans le groupe
Chambres d'agriculture

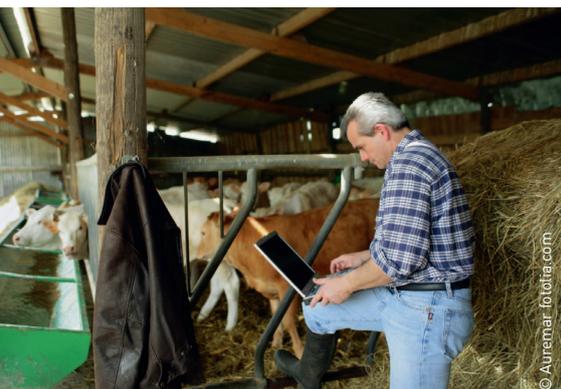
En lien avec le choix et la gestion des équipements matériels et des bâtiments, l'optimisation de l'organisation du parcellaire, l'organisation rationnelle des différents chantiers quotidiens ou saisonniers, la gestion administrative de l'exploitation, etc...

La gestion des ressources humaines

- > Dans les situations sociétaires où il s'agit d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles en fonction des compétences et des affinités en préservant l'entente entre associés et la prévention des conflits ;
- > Dans les situations d'emploi de salariés ou des questions se posent telles que : comment recruter un salarié sur mon exploitation, comment le gérer, quelles formalités accomplir,...

Tout ceci constitue les pièces maîtresses de ce conseil, à la fois de bonnes connaissances techniques des exploitations, et dans le même temps des compétences en accompagnement humain et dans l'écoute active. ●

Christine MARLIN et David PEREIRA
Chambres d'agriculture France
Service Elevage et agro-équipements



Aussi depuis plusieurs années, les Chambres d'agriculture ont pris l'initiative de développer des prestations de Conseil en organisation du travail ou « Conseil travail » au service des agriculteurs.

Le « Conseil Travail » vise, en prenant en compte les aspirations professionnelles et personnelles des exploitants à un instant

Soelis : LA FORCE D'UN GUICHET UNIQUE



INTERVIEW DE Romain MARY

Directeur adjoint de Soelis du groupement d'employeurs départemental DESFI et du Service de remplacement Jura

POURQUOI ET COMMENT ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS SUR LES PROBLÉMATIQUES DE RESSOURCES HUMAINES ?

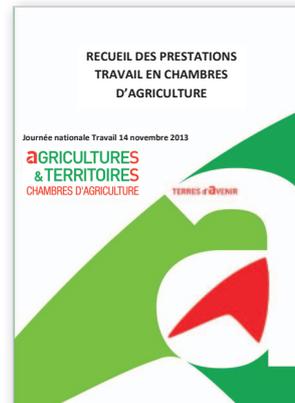
« Ces dernières années, nous faisons le constat que la main d'œuvre familiale tend à disparaître ce qui a de fortes implications sur le temps disponible à la fois professionnel et personnel. Ainsi, le temps passé directement dans les travaux de l'exploitation augmente, de même que le travail administratif, important économiquement mais mal vécu par les agriculteurs. Le tout se fait aux dépens du temps personnel, du pilotage stratégique de l'exploitation voire de la vie de famille. Il est vraiment possible de sortir de cette tension qui s'installe peu à peu ! Il faut faire un état des lieux et clarifier sa stratégie, autrement dit : se donner des priorités, reprendre la main peu à peu. Cette réflexion et les solutions apportées par Soelis peuvent par exemple conduire à faire appel à de la main d'œuvre salariée de façon individuelle ou collective ou à des prestataires extérieurs, mais il peut s'agir pour l'exploitant de solliciter un conseiller Chambre ou son comptable pour étudier un projet d'équipement, ou abandonner un atelier moins rentable, voire ne rien faire mais en connaissance de cause.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER BRIÈVEMENT LES RÔLES ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION SOELIS ?

Soelis concentre ses activités sur des problématiques d'organisation de travail, de gestion des ressources humaines et d'emploi. Elle tire son origine de la volonté des professionnels de faciliter l'accès au

conseil dans ces domaines pour les agriculteurs, les entrepreneurs et les collectivités en créant un guichet unique. L'autre volet concerne parallèlement les personnes salariées ou en recherche d'emplois. Fondée par la FDSEA, les Jeunes agriculteurs et la Chambre d'agriculture, elle accueille maintenant huit structures adhérentes comme les CER, le service de remplacement et le groupement d'employeurs départemental, la fédération des groupements d'employeurs agricoles et ruraux, l'association de formation ADF, les CUMA... chacune constituant de part ses compétences, les outils techniques et les vecteurs de la politique agricole départementale. La logique déployée est ainsi tout à fait transversale ce qui lui confère une très grande efficacité. Dit autrement, Soelis est le service emploi de l'ensemble des structures et organisations adhérentes ! »

Pour tous renseignements Soelis
Tél : 03 84 35 14 51



RECUEIL DES PRESTATIONS « TRAVAIL » EN CHAMBRES D'AGRICULTURE

Ce document recense les prestations concernant l'organisation du travail et les relations humaines réalisées par les Chambres d'agriculture et classées selon 4 grandes thématiques :

- > La sensibilisation,
- > L'organisation des moyens de production,
- > La gestion des ressources humaines,
- > L'ergonomie et la gestion des risques,

Pour chaque prestation, vous trouverez un descriptif rapide, la durée et le conseiller référent.

Pour obtenir plus d'informations et accéder aux fiches techniques des prestations, n'hésitez pas à contacter votre Chambre d'agriculture départementale.